



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 016

Le vendredi 12 juin 2020

Président : M. Bob Bratina



Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

Le vendredi 12 juin 2020

• (1105)

[Traduction]

Le président (M. Bob Bratina (Hamilton-Est—Stoney Creek, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 16^e séance du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord de la Chambre des communes. Je tiens d'abord à souligner que je me joins à vous aujourd'hui à partir du territoire ancestral des nations Haudenosaunee, Anishinabe et Chonnonton.

Conformément à l'ordre de renvoi du 20 avril 2020, le Comité se réunit pour entendre des témoignages sur des enjeux liés à la réponse du gouvernement à la pandémie de COVID-19. La séance d'aujourd'hui se déroulera par vidéoconférence, et les délibérations seront affichées sur le site Web de la Chambre des communes. Pendant cette réunion, la diffusion Web montrera toujours la personne qui parle plutôt que l'ensemble du Comité.

Afin de faciliter le travail de nos interprètes et d'assurer le bon déroulement de la réunion, je vais énoncer quelques règles à suivre.

Au cours de cette vidéoconférence, l'interprétation fonctionnera essentiellement comme lors d'une réunion ordinaire du Comité. Vous avez le choix, au bas de votre écran, entre « parquet », « anglais » et « français ». Afin de résoudre les problèmes de son soulevés lors des récentes séances virtuelles du Comité et d'assurer une transmission audio claire, nous demandons à ceux qui souhaitent prendre la parole pendant la réunion de définir leur langue d'interprétation comme suit: si vous parlez en anglais, assurez-vous d'être sur le canal anglais; si vous parlez en français, assurez-vous d'être sur le canal français. Si vous voulez passer d'une langue à l'autre pendant que vous parlez, vous devez changer le canal d'interprétation pour qu'il corresponde à la langue que vous parlez. Il serait peut-être bon de faire une courte pause lorsque vous changez de langue.

Avant de parler, veuillez attendre que je vous nomme. Lorsque vous êtes prêt, vous pouvez cliquer sur l'icône du microphone pour activer votre micro ou maintenir la barre d'espacement enfoncée pendant que vous parlez. Lorsque vous relâchez la barre, votre micro se met en sourdine, comme un walkie-talkie.

Je vous rappelle que tous les commentaires des députés et des témoins doivent être adressés à la présidence.

Si un député doit demander la parole en dehors de la période qui lui est allouée pour ses questions, il doit activer son micro pour dire qu'il invoque le Règlement. Si un député souhaite intervenir au sujet d'un rappel au Règlement émanant d'un autre député, il doit utiliser la fonction « Lever la main ». Cela signalera à la présidence qu'il désire prendre la parole. Pour ce faire, il faut cliquer sur « Par-

ticipants » au bas de l'écran. Lorsque la liste s'affichera, vous verrez à côté de votre nom que vous pouvez cliquer sur « Lever la main ».

Lorsque vous avez la parole, veuillez vous exprimer lentement et clairement. Lorsque vous n'avez pas la parole, votre micro devrait être en sourdine.

L'utilisation de casques d'écoute est fortement conseillée. Si vous avez des écouteurs avec un microphone, veuillez tenir le micro près de votre bouche lorsque vous parlez afin d'améliorer la qualité du son pour nos interprètes.

En cas de difficultés techniques, par exemple en ce qui concerne l'interprétation, ou si vous êtes accidentellement déconnecté, veuillez en informer immédiatement le président ou le greffier, et l'équipe technique s'efforcera de résoudre le problème. Veuillez noter que nous devons peut-être suspendre la séance à ce moment-là, car nous devons nous assurer que tous les membres du Comité sont en mesure de participer pleinement.

Avant de commencer, est-ce que chacun de vous peut cliquer sur son écran dans le coin supérieur droit pour s'assurer d'être sur « Affichage galerie »? Vous devriez alors voir tout le monde dans un affichage en grille. Ainsi, tous les participants à la vidéoconférence pourront se voir.

Au cours de cette séance, nous suivrons les mêmes règles que celles qui s'appliquent habituellement à l'interrogation des témoins lors de nos séances régulières. Chaque témoin dispose d'un maximum de cinq minutes pour faire une déclaration préliminaire, qui est suivie de la série habituelle de questions.

En ce qui concerne les déclarations préliminaires de nos témoins et les tours de questions, je tiens à dire à tout le monde que je serai très strict sur le temps alloué. Nous n'aimons vraiment pas interrompre les témoins, mais nous devons également veiller à ce que la réunion se déroule dans l'ordre afin que chacun puisse poser ses questions dans le temps qui lui est alloué. Nous n'aimons pas manquer de temps à la fin de la séance. C'est pourquoi je peux vous donner un préavis d'une minute ou vous demander de conclure.

Bienvenue à nos témoins. Nous accueillons Marlene Poitras, chef régionale de l'Association de l'Assemblée des Premières Nations d'Alberta. Tom Jackson, interprète de la Creative Industries Coalition. Le grand chef Alvin Fiddler, de la Nation Nishnawbe Aski, et le chef Steeve Mathias, de la Première Nation de Long Point.

Chef régionale Poitras, vous avez cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire.

La chef régionale Marlene Poitras (chef régionale, Association de l'Alberta, Assemblée des Premières Nations): Merci, monsieur le président.

Bonjour.

[La témoin s'exprime en cri ainsi qu'il suit:]

ᑭᑭᑦᑎᑦᑎᑦ ᑎᑦ ᑎᑦ ᑎᑦ

[Les propos en cri sont traduits ainsi:]

Merci à tous.

[Traduction]

Je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser à vous à partir du cœur du territoire visé par le Traité n° 6. Je représente une région entièrement couverte par les traités 6, 7 et 8.

Ces traités sont plus que de simples accords entre nos nations pour partager le territoire et vivre dans la coexistence pacifique. Ce sont des relations vivantes et dynamiques qui ont été, jusqu'ici, à la base de votre Constitution.

Je soulève cette question parce que de nombreuses nations sont les bénéficiaires des dispositions de leurs traités, y compris pour la fourniture de médicaments et d'aide en période d'épidémie. Bien que l'aide financière et les ressources aient été rapidement acheminées aux Premières Nations et que la collaboration et la communication de notre bureau régional aient été louables, le Canada continue de ne pas respecter ses engagements et ses obligations à l'égard de notre relation scellée par traité, même dans des circonstances particulières, alors que la Couronne a promis de nous soutenir d'une façon répondant à nos besoins.

Les Premières Nations sont félicitées pour la façon dont elles ont géré cette crise. En établissant des barrages routiers, des couvre-feux et d'autres mesures de sécurité, les Premières Nations s'en sont mieux sorties, statistiquement, que le reste de la population canadienne, mais, comme un de mes collègues l'a dit lors d'une réunion antérieure, ce n'est pas seulement en raison d'une surabondance de précautions, mais aussi parce que ces mesures qui ont été saluées par tant de gens étaient nécessaires.

Nos dirigeants ont mis en place des mesures extraordinaires parce que nous avons encore des maisons qui abritent plus de 15 personnes. Nous avons des aînés qui pourraient mourir de cette maladie, et il n'y a jamais assez de temps pour la transmission des connaissances qu'ils possèdent. Nous avons un nombre disproportionné de personnes qui souffrent de maladies chroniques, et nous avons des communautés où les gens ne peuvent même pas se laver les mains correctement. La liste est longue.

Si ce n'est pas un signe clair que le racisme systémique est bien vivant au Canada, je ne sais pas ce qu'il faudrait de plus pour prendre enfin des mesures contre l'inégalité flagrante qui existe entre le Canada et les Premières Nations.

Le fait est que, lorsque le Fonds de soutien aux communautés autochtones a été mis en place, le Canada a utilisé une formule de financement qui ne tient compte que des membres des Premières Nations vivant dans les réserves, alors qu'il a parfaitement la capacité de tenir compte de tous les membres des Premières Nations vivant à l'intérieur comme à l'extérieur des réserves. C'est la preuve que le Canada est seulement disposé à reconnaître notre statut de nation dans les limites d'une réserve. Comment un gouvernement peut-il prétendre appuyer la reconstruction d'une nation lorsqu'il trouve intentionnellement des moyens de limiter notre pouvoir et notre compétence aux frontières qu'il détermine?

Pire encore, nos dirigeants se sont empressés d'adopter des ordonnances de santé publique et des lois pour protéger nos commu-

nautés contre ce virus. Certains d'entre eux, en Alberta, ont dû dépenser des montants exorbitants de leurs revenus autonomes pour embaucher des équipes de sécurité afin de protéger leurs communautés. Lorsque les organismes d'application de la loi ont été appelés à appuyer ces mesures de santé publique, certains ont refusé en disant que nos lois n'étaient pas applicables ou, pire encore, qu'elles étaient inconstitutionnelles.

Comment pourrions-nous jamais être de véritables partenaires de nation à nation si le Canada n'est pas disposé à accepter nos lois comme étant égales aux siennes? Le Canada reconnaît déjà deux systèmes juridiques, le droit civil et la common law. Il n'est pas déraisonnable de s'attendre à ce qu'il reconnaisse aussi nos lois. Permettez-moi de vous rappeler que s'il ne reconnaissait pas nos traités, vous n'auriez pas de Constitution.

Alors que nous amorçons la réouverture progressive de nos sociétés et que nous commençons à travailler à la reprise économique, nous recommandons d'accroître la disponibilité des tests pour les peuples des Premières Nations; d'élaborer des lignes directrices d'évaluation propres aux Premières Nations pour les tests, le traçage des contacts, le traitement et la vaccination avec des techniciens, des dirigeants et des gardiens du savoir des Premières Nations; de permettre aux Premières Nations de déterminer leurs besoins en matière de données et d'y répondre de façon appropriée pour planifier les crises de santé subséquentes.

Ce dernier point est essentiel à l'autodétermination parce que les Premières Nations n'ont pas été les premières à savoir quand un cas confirmé se trouvait dans leur communauté. La province continue de garder cette information, qui est ensuite transmise au Canada et, enfin, à la Première Nation.

De plus, le suivi des cas par le ministère de la Santé de l'Alberta tient compte des Premières Nations dans les réserves et à l'extérieur des réserves, mais la source d'information est désuète et est toujours fondée sur l'ancienne entente concernant les données sur les soins de santé de l'Alberta. De même, les statistiques démographiques nous concernant se basent toujours sur les données du recensement de 2016. Ces chiffres sont inexacts parce que de nombreuses Premières Nations ne participent pas activement au recensement.

• (1110)

Enfin, il faut fournir un financement distinct pour aider les entreprises des Premières Nations à se rétablir, et nous devons participer activement à la reconstruction de nos économies. Je dis cela parce qu'on répète sans cesse que les gens ont hâte que les choses reviennent à la normale, mais selon moi, la normale ne nous a pas rendu justice. La normale signifiait l'injustice pour notre peuple; cela signifiait un manque d'investissement dans nos communautés; cela signifiait l'exploitation de nos terres sans notre consentement.

Nous avons maintenant l'occasion de travailler ensemble pour améliorer les choses, c'est-à-dire élaborer nos solutions, nos lois et tout ce dont nous avons besoin pour veiller à ce que nos peuples puissent en profiter et prospérer. La seule façon d'y arriver, c'est que nos partenaires des traités se réunissent et que nous travaillions ensemble de façon efficace et efficiente dans le cadre d'une véritable collaboration.

Merci. *Ay Hiy. Nanaskomin.*

Le président: Merci, chef Poitras.

Monsieur Jackson, il y a 40 ans, alors que j'étais un jeune DJ, j'ai reçu des jeunes des Territoires du Nord-Ouest. J'ai joué de la musique pop et quand j'ai demandé à ces jeunes qui était la grande star de la pop dans leur région, ils m'ont répondu: « Tom Jackson ». C'était il y a 40 ans. Je me réjouis que vous soyez là, en personne, pour parler au nom de la Creative Industries Coalition.

Monsieur, vous disposez de cinq minutes. Allez-y, je vous prie.

• (1115)

M. Tom Jackson (interprète, Creative Industries Coalition): Je tiens à vous remercier d'avoir fait allusion à *North of 60*. Ce fut un moment merveilleux pour moi.

Bonjour et merci de me donner l'occasion de m'adresser au Comité des affaires autochtones et du Nord de la Chambre des communes. Je suis fier d'être ici et je suis honoré de prendre la parole en cette période historique au Canada.

Je tiens à souligner que je me trouve sur le territoire des Pieds-Noirs visés par le Traité n° 7.

Je m'appelle Tom Jackson, comme vous le savez, et je suis ici pour vous parler au nom de la Creative Industries Coalition, un groupe de syndicats et de guildes représentant les artistes et les techniciens travaillant dans le domaine des spectacles en direct.

Le secteur du divertissement a été le premier à quitter la scène en raison de la pandémie et il sera le dernier à revenir, surtout en ce qui concerne les spectacles en direct. Environ 50 000 Canadiens sont sans emploi. Il y a pratiquement 100 % de chômage dans notre industrie, et nos membres subissent des pertes salariales d'environ 130 millions de dollars par mois. En raison de la nature indépendante ou à la demande de notre travail, moins de 2 % de nos membres reçoivent l'aide de la subvention salariale d'urgence du Canada. Beaucoup de travailleurs contractuels ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi. Nous avons besoin d'une prolongation de la PCU. Bien que le programme dure jusqu'au 3 octobre, la période d'admissibilité maximale est de 16 semaines. La plupart des travailleurs de l'industrie du divertissement ont présenté une demande immédiatement. Leurs prestations prendront fin en juillet.

Il faut prolonger la période maximale d'admissibilité au-delà de 16 semaines ainsi que la durée du programme. Tant que nous ne serons pas en sécurité pour retourner au travail, nous aurons besoin de ce soutien financier.

Maintenant, si vous me le permettez, je vais vous raconter un peu mon histoire.

Je ne suis qu'un vieil Indien de six pieds cinq pouces avec une tresse. J'ai un numéro de traité. Le 27 octobre 1947, je suis né dans un chariot tiré par un cheval, entre la Première Nation One Arrow et Prince Albert, en Saskatchewan. Cela vous dit deux choses: premièrement, je suis ici depuis longtemps et, deuxièmement, je suis très chanceux. Vous savez pourquoi je suis chanceux? Je suis devenu un artiste. J'ai découvert la radio. J'ai découvert que la radio n'avait pas de couleur, alors j'ai eu de la chance.

J'ai plus d'un numéro. J'ai cinq numéros de syndicat. Je suis membre de l'ACTRA, de SAG, de CFM, d'Equity et de la Writers Guild of Canada. Vous vous dites probablement: « Ce gars-là doit gagner beaucoup d'argent. » Eh bien non. En fait, beaucoup de mes collègues artistes, des gens de l'industrie du divertissement, sont comme moi. Beaucoup de numéros, mais pas d'argent. Ce sont mes frères et mes sœurs qui vous apportent bonheur, joie et santé

chaque fois que vous allumez votre écran ou votre musique. Le divertissement est l'instrument de changement le plus puissant de l'histoire humaine, mais à l'heure actuelle ses acteurs sont invisibles. Ce ne sont que des numéros.

Permettez-moi de vous poser une question. Aimerez-vous voir un Canada meilleur? Si vous voulez un meilleur Canada, dites « Je le veux ».

Des députés: Je le veux.

M. Tom Jackson: D'accord, certains d'entre vous. Si vous voulez un meilleur Canada, dites « Je le veux ».

Des députés: Je le veux.

M. Tom Jackson: Si vous voulez un Canada meilleur, dites « J'aime ».

Des députés: J'aime.

M. Tom Jackson: Non seulement le Canada est-il meilleur, mais vous venez de rendre le monde meilleur. Voyez-vous comment le divertissement peut changer le monde? Ce n'est pas nouveau, mais c'est magique.

Vous souvenez-vous de Live Aid ou connaissez-vous Farm Aid? Connaissez-vous un petit projet appelé The Huron Carole? À lui seul, The Huron Carole a recueilli 230 millions de dollars en espèces et en nature pour les banques alimentaires canadiennes, les secours en cas de catastrophe et les services sociaux en crise. Même aujourd'hui, avec l'aide de musiciens qui souhaitent y participer, il y a aussi un projet appelé Almighty Voices, qui offre du divertissement, crée de la santé et recueille de l'argent pour le Unison Benevolent Fund. Lorsque vous avez besoin de nous, nous sommes là pour vous. Vous avez la volonté; nous avons la volonté.

Nous avons maintenant besoin de votre aide. Nous avons besoin que vous utilisiez votre magie. Nous avons besoin de votre volonté politique. Nous avons besoin que vous rendiez l'invisible visible.

• (1120)

À mon avis, une prolongation de la PCU serait un cadeau du ciel.

Dans nos traditions, vous le savez peut-être, et certains d'entre vous ne le savent peut-être pas, mais cela est important pour vous, alors il faut prêter attention. Vous devez savoir que je vous aime. Merci.

Le président: Merci, monsieur Jackson.

Notre prochain intervenant est de la Nation Nishnawbe Aski. Bienvenue, grand chef Alvin Fiddler.

Vous avez cinq minutes. Allez-y, je vous prie.

Le grand chef Alvin Fiddler (Nation Nishnawbe Aski): Je suis très honoré de comparaître avec M. Jackson. *Meegwetch*, « Peter », pour votre travail au fil des ans.

De plus, chef régionale Poitras, *meegwetch* encore une fois pour votre leadership en ces temps difficiles et incertains.

Meegwetch au Comité de m'avoir invité et de me permettre de dire quelques mots.

Je tiens d'abord à dire que la Nation Nishnawbe Aski représente 49 collectivités des Premières Nations, dont 43 du Traité 9 et six du Traité 5. Nous avons un vaste territoire dans le nord-ouest et le nord-est de l'Ontario.

On m'a demandé aujourd'hui de parler de l'intervention du gouvernement fédéral quant à cette pandémie. Le 11 mars, lorsque l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que la COVID-19 était une pandémie mondiale, la première chose que nous avons constatée, c'est que le gouvernement fédéral n'avait pas de plan, alors nous avons dû faire des pieds et des mains. En tant que collectivité des Premières Nations, nous étions déjà à la traîne sur le plan des soins de santé et des conditions de vie en raison du manque de logements et d'infrastructures adéquates. À l'heure actuelle, sur le territoire de la Première Nation Nishnawbe Aski, 18 avis d'ébullition de l'eau sont en vigueur, neuf avis à long terme, neuf avis à court terme, y compris celui de la Première Nation de Neskantaga, qui figure sur cette liste depuis 26 ou 27 ans.

Lorsque nous nous sommes retrouvés dans cette situation en mars, nous savions qu'il fallait agir très rapidement. L'une des premières choses que nous avons faites a été de mettre sur pied notre propre équipe, que nous avons appelée l'équipe de travail NAN COVID-19, composée d'experts en santé publique, de médecins et de gardiens du savoir. Nous avons nos propres gens dans cette équipe, et ils se sont révélés une ressource très précieuse pour nos collectivités au cours des trois derniers mois.

Ensuite, nous avons dû travailler d'arrache-pied pour assurer la sécurité de nos collectivités, et nous l'avons fait au cours des trois derniers mois. Jusqu'à présent, un seul cas positif a été rapporté sur le territoire de la Nation Nishnawbe-Aski, à Eabametoong, au début d'avril, et il a été réglé depuis.

Nous sommes reconnaissants de la protection de notre Créateur. Tout ce que nous faisons est fondé sur le fait que, même si nous pensons avoir nos propres forces et nos propres connaissances, c'est le Créateur qui, au bout du compte, s'occupe de nous tous. Je le crois vraiment, et chaque fois que j'ai l'occasion de parler à nos dirigeants, je leur dis à quel point cela est important et que nous devons continuer à travailler ensemble en tant que nation. Dans notre cas, nous avons tendu la main avec le Traité 9. Nous avons également conclu un traité avec la province de l'Ontario, et nous avons tendu la main à l'Ontario et au Canada pour travailler avec nous dans cet effort visant à maintenir la santé et la sécurité dans nos collectivités en ces temps dangereux.

L'une des choses que nous avons constatées immédiatement, c'est que les problèmes que nous essayons de régler ne sont pas nouveaux. Ce sont des problèmes de longue date, et les chefs régionaux de l'Alberta ont connu certains de ces problèmes.

• (1125)

En plus de faire face à la catastrophe de santé publique qu'est cette pandémie, nous sommes aussi aux prises avec tous les torts historiques et les iniquités dans tous les domaines, qu'il s'agisse de l'éducation, de la santé ou de l'infrastructure. Ensuite, on ajoute à cela une pandémie. C'est la recette pour une catastrophe de santé publique.

Nous avons créé cette table trilatérale où nous avons travaillé très efficacement avec les deux paliers de gouvernement au cours des derniers mois. Je demanderais que certaines des choses que nous avons mises sur pied... Il faut les prolonger au-delà de la pandémie. Je pense que nous avons pu prouver à l'Ontario et au Canada que nous pouvons faire beaucoup de choses en collaborant. Nous pouvons vraiment faire accélérer certains des dossiers que nous essayons de régler depuis de nombreuses années, et nous voulons que

les outils et le processus que nous avons mis au point demeurent en place après la pandémie.

Le président: Chef, je vais devoir vous demander de vous arrêter ici, et nous reviendrons sur vos commentaires plus tard.

Nous sommes rendus au tour du chef Steeve Mathias.

Chef, vous avez cinq minutes. Allez-y, je vous prie.

Chef Steeve Mathias (chef, Long Point First Nation): Bonjour.

Tout d'abord, j'aimerais saluer les intervenants qui m'ont précédé, soit la chef régionale de l'Alberta, la chef Poitras, M. Tom Jackson et le chef Fiddler. Je tiens à les saluer et je partage vraiment leur point de vue. Je vais vous donner un peu plus de contexte relatif à notre collectivité. Je profite également de l'occasion pour saluer le député de notre circonscription, M. Sébastien Lemire.

Monsieur le président, je tiens à vous remercier de cette invitation prestigieuse de témoigner devant le Comité permanent des affaires autochtones et du Nord.

J'entends beaucoup de bruit en arrière-plan, et cela me distrait réellement.

Le président: Puis-je demander à tout le monde de s'assurer que leurs micros sont désactivés?

Allez-y, monsieur Mathias. Est-ce que quelque chose frotte sur un fil dans votre bureau?

Chef Steeve Mathias: Non.

Le président: D'accord.

Continuez.

Chef Steeve Mathias: Allez-vous m'accorder 30 secondes de plus, monsieur le président?

Le président: Absolument.

Chef Steeve Mathias: Avant de répondre à la question sur les effets des mesures prises par le gouvernement quant à la pandémie de la COVID-19 sur ma collectivité en particulier, je trouve important de vous faire un bref historique et de vous parler des enjeux qui sous-tendent le statut foncier de ma collectivité de Winneway. Cela permettrait d'éclairer le Comité permanent sur les difficultés auxquelles nous faisons face et que nous gérons.

La plupart des ministères et des gouvernements considèrent que ma collectivité de Winneway est semi-isolée. Elle est géographiquement située dans la région du Témiscamingue, dans le nord-ouest du Québec. Notre population comprend environ 500 personnes qui vivent dans la collectivité et 400 personnes qui vivent à l'extérieur de la collectivité en raison d'une pénurie de logements. À première vue, on peut dire qu'il s'agit d'une collectivité autochtone typique, avec une population jeune et des défis en matière de logement, d'infrastructure communautaire et de possibilités de développement économique, compte tenu de son emplacement. Je dis toujours qu'on ne passe pas par Winneway; on se rend à Winneway, étant donné que c'est la dernière petite ville du secteur est de la MRC.

Au-delà de l'emplacement physique, ce qui est plus surprenant pour plusieurs, c'est que Winneway n'est pas considérée comme une réserve en vertu de la Loi sur les Indiens. Certains secteurs de Winneway sont considérés comme des peuplements, tandis que d'autres possèdent un titre fédéral, de sorte que ce type de reconnaissance s'accompagne d'un différend juridictionnel et d'un déni de responsabilité de la part des deux paliers de gouvernement.

Il y a aussi la présence historique des missionnaires oblats, qui remonte à 1951, à la suite d'un bail entre les Oblats et le gouvernement du Québec. Par conséquent, les terres que nous occupons sont, pour la plupart, situées dans les limites du bail des Oblats. L'accord administratif qui lie SAC et les Oblats est expiré depuis longtemps, en ce sens que les Oblats veulent transférer les terres à la province, en déclarant que leur mission envers les Indiens est maintenant terminée.

Toutefois, les Anishinabe de Long Point n'ont jamais cédé une seule parcelle de leur territoire traditionnel. Ces terres ont été dérobées. Bien que cette réalité historique quant au territoire non cédé ne soit pas unique à la province de Québec, la parcelle divisée et partagée de l'actuel Winneway est unique. Il s'ensuit des situations et des défis uniques, tant au niveau fédéral que provincial.

Lorsque l'état d'urgence a été déclaré à la mi-mars, mon conseil et moi avons rapidement mis sur pied un comité local de lutte contre la pandémie, et nous travaillons sept jours par semaine pour empêcher la propagation de ce virus mortel chez les gens et dans la collectivité. Nous avons consacré toutes nos énergies à l'élaboration de mesures, à l'éducation, à la sensibilisation et à la mise en place d'infrastructures communautaires temporaires en raison de notre situation semi-isolée. De nombreuses pièces de ce casse-tête géant étaient sur notre table, même si nous n'avions pas notre propre service de sécurité publique pour appliquer nos règles, nos règlements et les résolutions du conseil. Le seul élément important qui demeure en place est le décret de santé publique adopté par le gouvernement du Québec. C'est le dernier recours de Long Point quant à l'application de nos lignes directrices en matière de santé et nos mesures de sécurité avec l'appui et la collaboration de la Sureté du Québec.

En conclusion, nous avons déjà été confrontés à de nombreuses épidémies; par exemple, à travers l'histoire, il y a eu des tentatives intentionnelles de guerre biologique visant à éradiquer notre peuple. La COVID-19 et l'aide financière du gouvernement fédéral ont été perçues comme un changement dans la façon dont les gouvernements précédents se sont comportés à notre égard. Toutefois, il existe encore des contraintes administratives paternalistes à ce sujet qui vont au-delà de la vie et de la sécurité de notre peuple.

Kitci meegwetch.

• (1130)

Le président: Merci beaucoup.

Avant de passer aux questions, M. Jackson nous a fait parvenir une remarquable vidéo que nous espérions visionner aujourd'hui. Elle n'est pas encore tout à fait conforme aux exigences de nos comités en matière de traduction, alors nous y travaillons. Lorsque ce sera fait, je pense que le Comité sera d'accord pour que nous lancions la vidéo, mais nous ne pouvons pas le faire pour l'instant en raison de problèmes de conformité quant à la traduction.

Cela dit, nous avons maintenant un tour de questions de six minutes. Nos premiers intervenants seront M. Zimmer, M. van Koe-verden, M. Lemire et Mme Qaqqaq.

Monsieur Zimmer, vous avez la parole pour six minutes.

M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie nos témoins, en particulier M. Jackson et les chefs Mathias, Fiddler et Poitras, d'être parmi nous ce matin.

Ma première question s'adresse à M. Jackson.

Mes responsabilités portent sur le développement économique du Nord; alors, entre autres choses, j'espère que notre économie fonctionnera à nouveau. J'ai entendu dire que la perte pour l'industrie cinématographique est sérieuse, y compris pour les gens qui travaillent dans ce domaine.

Comment pouvons-nous revenir à la situation normale, lorsque l'industrie cinématographique canadienne se portait si bien? Comment pouvons-nous y revenir au milieu de ce nuage COVID qui plane encore au-dessus du Canada?

• (1135)

M. Tom Jackson: Je pense que nous devons être très diligents et déterminés à trouver des façons de collaborer d'une manière où nous ne consacrons pas notre énergie et notre temps aux négociations. Nous devrions plutôt collaborer et prendre des décisions, non pas en nous disant « Vous pensez que je sais », mais vous devez me dire ce que vous présumez pour que je puisse vous dire ce qui ne va pas. Je vais vous dire ce que je présume à votre égard, et vous pourriez me dire: « Eh bien, ce n'est pas vrai », afin que nous puissions collaborer pour mieux comprendre nos problèmes.

Je ne suis certainement pas l'un de ces experts qui peuvent vous donner une réponse magique sur la façon de revenir à la situation antérieure, mais je sais que si nous désirons rétablir notre industrie, nous devons nous concentrer sur deux choses. Premièrement, nous devons veiller à ce que les gens qui dirigent cette industrie soient rémunérés équitablement, comme êtres humains, pour avoir été là quand on avait besoin d'eux. Deuxièmement, il faut comprendre que les gens que nous représentons sont tous des travailleurs de l'industrie, pas seulement des acteurs et des clowns comme moi. Il y a des gens qui se salissent les mains tous les jours, mais à l'heure actuelle, ils ne peuvent le faire.

Tant que nous ne trouverons pas une façon de faire cela, nous devons veiller à ce que ces gens soient pris en charge, car s'il n'y a pas de leadership et qu'il n'y a rien à manger, il n'y a pas de groupe et il n'y a pas de chef. Nous ne pouvons y arriver sans votre aide.

M. Bob Zimmer: Merci, monsieur Jackson.

S'il y a quelque chose que vous aimeriez soumettre au Comité par la suite, parce que nous recherchons des suggestions qui pourraient nous être utiles d'une façon ou d'une autre, par exemple l'accès à l'EPI et ainsi de suite, pour que nos économies fonctionnent où que ce soit.

Mes prochaines questions s'adressent aux chefs.

Chefs Mathias, Fiddler et Poitras, encore une fois, merci de vous joindre à nous aujourd'hui.

Encore une fois, mes responsabilités portent sur le développement économique. J'ai observé le manque d'accès à l'EPI et j'ai certainement lu vos comptes rendus en ligne au sujet de cette lacune pendant la crise. Je sais qu'il y a des bandes dans mon coin de pays, dans le nord de la Colombie-Britannique, où l'accès à l'EPI était un gros problème pour les plans d'urgence et ce genre de choses. Cela a été un grand défi; les gens ont dû faire des pieds et des mains. Je leur achetais de l'eau de Javel chez Walmart pour qu'ils puissent faire face à certaines de ces situations.

Cela est du passé. Certes, les choses ne vont pas très bien à l'heure actuelle; toutefois, les gens ont maintenant plus d'espoir. Nous tentons d'imaginer la façon qui nous permettra de revenir à un contexte prometteur, où nos économies fonctionneront encore mieux qu'auparavant. Que pouvons-nous faire? La COVID est le sujet de notre réunion aujourd'hui; comment pouvons-nous rétablir la situation?

Nous allons commencer par la chef Poitras, puis nous donnerons la parole au chef Fiddler, puis au chef Mathias pour quelques commentaires.

Comment pouvons-nous faire en sorte que nos économies fonctionnent de nouveau et même mieux?

La chef régionale Marlene Poitras: Les Premières Nations ont toujours participé à l'économie. En fait, je crois que nous avons plus de 40 000 entreprises au Canada. En allant de l'avant, nous devrions participer parce que nous avons beaucoup à apporter à la société. Nos chefs d'entreprise sont assez astucieux et peuvent donner une bonne orientation à l'économie.

Le gouvernement doit également être conscient que leurs entreprises ont subi d'énormes pertes pendant les fermetures reliées à la COVID. D'une façon ou d'une autre, ces entreprises doivent être indemnisées à cet égard, mais elles doivent être à la table pour fournir ces conseils et cette orientation.

• (1140)

M. Bob Zimmer: Excellent.

Chef Fiddler.

Le grand chef Alvin Fiddler: *Meegwetch* pour cette question. Elle est d'autant plus importante que nous réfléchissons justement à quoi pourrait ressembler cette reprise. Dans le territoire de la nation Nishnawbe-Aski, nous avons élaboré divers plans en vue de la réouverture du territoire, nous essayons de voir à quoi cela pourrait ressembler, mais nous sommes aussi en train d'établir un cadre dans cette optique. Je suis d'accord avec les points soulevés par la chef Poitras.

Certains membres de votre comité ont probablement entendu parler de l'exploitation du gisement du Cercle de feu sur notre territoire, un projet potentiel de très grande envergure. Je rappelle à tous ceux qui participent à cette rencontre aujourd'hui qu'un document-cadre a déjà été présenté à tous les ordres de gouvernement concernant leur engagement auprès de la communauté autochtone. Il s'agit de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones qui énonce toutes les modalités en matière d'engagement, de consultation et d'accommodement afin que toutes les parties puissent profiter de ces projets.

Le président: Je dois vous interrompre. Nous avons largement dépassé le temps alloué et je veux m'assurer que tous les participants auront l'occasion de poser des questions et, bien entendu, d'obtenir des réponses.

Monsieur van Koeverden, c'est à vous. Vous avez six minutes.

Allez-y, je vous prie.

M. Adam van Koeverden (Milton, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président. Je suis ravi de vous voir tous et je vous remercie beaucoup pour vos interventions très intéressantes. Je suis persuadé que tous mes collègues vous remercient également de votre présence. Vous êtes un groupe vraiment impressionnant.

Tout d'abord, je tiens à souligner que je me joins à vous aujourd'hui d'un endroit situé sur les terres sacrées des Wendats, des Haudenosaunees et des Mississaugas de la Première Nation Credit.

Chef Mathias, en faisant un peu de recherche sur votre communauté, j'ai appris que votre emblème est un canot. Je tiens donc à vous informer que je me suis fait connaître ici et à l'étranger grâce à une invention inuite, le kayak. C'est vraiment une embarcation et un véhicule merveilleux et j'aimerais vous remercier pour cette contribution.

Aujourd'hui, mes questions porteront sur les jeunes et la place des sports et des arts dans les mesures de soutien en santé mentale mises de l'avant dans vos diverses communautés. Comme je veux vraiment vous entendre tous, je vous demanderais de répondre brièvement afin de permettre à tous d'intervenir.

Je commence par la chef Poitras, si vous le permettez. Je cherche à mieux comprendre comment les mesures de soutien en santé mentale pourraient être mieux adaptées à la culture et donner de meilleurs résultats pour les jeunes, en particulier en ce qui concerne les sports et les arts.

Madame, je vous remercie.

La chef régionale Marlene Poitras: Les jeunes sont très importants pour notre société parce qu'ils seront nos prochains dirigeants. Il est très important que nous mettions en place des mesures pour les soutenir dans les sports, les arts ou tout autre domaine qui les intéresse, même s'ils veulent devenir dirigeants.

Je trouve que les jeunes font entendre une voix forte et qu'ils sont très avisés. Un coup d'oeil aux statistiques sur les suicides survenus durant la pandémie m'indique qu'il est impératif d'accroître le financement, les ressources et les mesures de soutien pour nos jeunes.

M. Adam van Koeverden: Merci, madame Poitras.

Chef Mathias.

Chef Steeve Mathias: Notre population de jeunes est très importante. Dans ma communauté seulement, les personnes de moins de 25 ans représentent 65 % de la population. Les jeunes n'ont pas beaucoup de possibilités devant eux, même dans les sports. Nous n'avons pas d'arène et nous ne sommes pas près d'en avoir. Il y a un grave manque d'infrastructures communautaires. Il faut faire des investissements à cet égard.

Nous devons rejoindre ces jeunes, parce que l'information, c'est le pouvoir. Nous devons être en mesure de communiquer avec eux. Aujourd'hui, ils sont tous sur Facebook et d'autres médias du genre. Ils sont donc présents et nous avons grand espoir que les choses bougeront au sein de notre communauté.

Quand nous dépendons entièrement des programmes et des services gouvernementaux, la situation est encore plus difficile pour nous, parce que, même si le gouvernement annonce une panoplie de mesures d'aide financière, c'est très difficile pour nous d'obtenir ces fonds. Bien souvent, nous ne répondons pas aux critères ou nous ne sommes pas visés par les lignes directrices, surtout quand il s'agit d'une petite communauté comme la nôtre qui est à moitié isolée. Nous avons donc de la difficulté à avoir accès au financement.

• (1145)

M. Adam van Koeverden: Merci, monsieur.

Monsieur Jackson, quand j'étais jeune, mon père et moi écoutions fidèlement la série *North of 60*, mais aussi *Star Trek: The Next Generation*. Chaque fois que vous étiez dans l'émission, nous étions tellement contents de voir un Canadien autochtone dans l'espace.

Pouvez-vous nous parler de vos liens avec les jeunes? Je sais que vous avez aussi été un athlète, mais j'aimerais que vous nous parliez de la santé mentale chez les jeunes.

M. Tom Jackson: Merci beaucoup d'aborder cette question.

J'aimerais faire quelques rapides observations. La première, c'est qu'il est préférable de créer de la santé que de gérer la maladie. Nous vivons un moment charnière de notre époque: nous pouvons passer tout notre temps à gérer la maladie ou nous pouvons consacrer du temps à créer de la santé.

De nature, nos jeunes sont très habiles de leurs mains. Quand j'allais à l'école, je n'étais pas le plus brillant de la classe. J'ai décroché, mais je l'ai fait parce qu'on m'a retiré un ballon de basket-ball des mains.

Je pense que si vous mettez une guitare, un pinceau ou une aiguille de perlage dans les mains d'un élève, si vous lui permettez de faire les activités pour lesquelles il a une habileté, ce jeune restera à l'école. Si vous lui demandez seulement d'être bon dans les matières académiques et de faire ce que le reste du monde fait, vous risquez de le perdre et il faut éviter cela.

Il faut aussi aider les jeunes à devenir ce qu'ils souhaitent devenir. Écouter ce qu'ils ont à dire et les laisser créer eux-mêmes de la santé. Permettez-leur de sourire et d'être heureux. Cela fait toute la différence. En tant que dirigeants, nous devons les aider et leur donner accès à leur talent.

Le président: Le temps est maintenant écoulé.

Monsieur Fiddler, le technicien essaie de vous rejoindre pour vérifier si votre microphone est bien réglé. Gardez un oeil sur votre téléphone. L'icône du microphone est en bas à gauche. Si vous appuyez sur la flèche, vous aurez le choix entre différents microphones. Le technicien pense que vous n'êtes peut-être pas branché sur le bon microphone.

Je vais vous laisser régler cette technicalité pendant que nous passons au prochain intervenant. Surveillez votre téléphone parce que le technicien pourrait essayer de vous connecter.

[Français]

Monsieur Lemire, vous avez la parole pour six minutes.

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): *Meegwetch*, monsieur le président.

Kuei, membres du Comité.

Je dois vous dire que c'est un privilège pour moi d'être ici aujourd'hui. Je suis même particulièrement fébrile. Échanger avec le chef Steeve Mathias fait que mon intervention sera l'une des plus belles que j'aurai eues à faire depuis que j'ai été élu député. Je me permets de mentionner que mon père serait particulièrement fier de nous voir échanger dans un comité officiel du Parlement. C'est très touchant pour moi d'y être, et je remercie ma collègue Sylvie Bérubé de m'avoir donné cette occasion.

Vous remarquerez que j'ai derrière moi le tableau d'un grand artiste de chez vous, Frank Polson. Ce tableau m'accompagne dans presque toutes les interventions virtuelles que je fais. Je tiens à l'avoir près de moi pour sa beauté sur le plan artistique, mais aussi parce qu'il symbolise la circonscription comme Abitibi—Témiscamingue, où la présence autochtone est essentielle.

Monsieur Mathias, vous avez joué un rôle absolument important et démontré du leadership sur le plan de la sécurité de vos concitoyens et des membres de votre communauté, en ce qui concerne la COVID-19. Nous nous sommes parlé une première fois pendant le rapatriement de plusieurs personnes qui étaient en voyage à l'extérieur de la communauté et dont certaines avaient des problèmes de santé.

Je tiens à parler de l'accueil que vous leur avez fait. Une fois que le rapatriement a été possible et qu'ils ont pu revenir, vous leur avez assuré un milieu sécuritaire pendant la quarantaine. Ils ne manquaient de rien. La nourriture était déjà présente. Cet exemple témoigne de l'esprit d'accompagnement qui vous anime lorsqu'il s'agit des membres de votre communauté. Vous avez également fait preuve de leadership pour éviter que le virus se répande comme une trainée de poudre, pour reprendre votre expression. Vous avez fait preuve d'audace en fermant les frontières de votre communauté, parce que la situation du logement vous faisait craindre que ce virus se transmette très rapidement chez les membres de votre communauté.

À ce moment-là, quelles demandes avez-vous faites au gouvernement fédéral?

• (1150)

Chef Steeve Mathias: Je vous remercie de votre question, monsieur Lemire.

Nous avons demandé au gouvernement fédéral de nous assister pour mettre en place des infrastructures.

Nous nous sommes placés en confinement et nous avons fermé la frontière de la communauté — il y a une seule route à Winneway. Nous avons dit aux gens qu'ils ne pouvaient plus en sortir, sauf pour des raisons médicales. Les gens ne pouvaient pas aller faire l'épicerie, tout devait se faire dans la communauté. Nous avons demandé une subvention au gouvernement fédéral pour acheter l'épicerie pour toute la communauté. Heureusement, la réponse a été favorable.

Ensuite, nous avons commencé à faire des plans pour gérer la situation. Nous avons mis en place un comité pour adopter des mesures d'urgence et informer la communauté. Je participe à des émissions de radio presque tous les soirs de la semaine afin de tenir les gens au courant des démarches que nous entreprenons.

Évidemment, cela n'a pas été facile pour nous puisque les gens ne sont pas habitués à être confinés dans la communauté. Habituellement, ils occupent tout le territoire. Le confinement a donc été tout un défi.

M. Sébastien Lemire: C'est tout à votre honneur, monsieur Mathias.

On sait que, historiquement, votre communauté a été obligée de déménager à plusieurs reprises contre son gré, notamment pour des projets hydroélectriques, entre autres. Votre communauté n'a toujours pas le statut de réserve, elle est plutôt classée comme un établissement indien. Le pouvoir de prise de décision de façon autonome demeure une question qui n'est pas réglée.

Quelle serait votre revendication dans ce contexte? En tant que chef de la communauté, si vous aviez les pleins pouvoirs pour gérer une situation comme celle de la COVID-19, qu'est-ce que cela changerait?

Chef Steeve Mathias: C'est évidemment un lourd handicap en ce qui a trait à la gouvernance et à la gestion de la communauté et de son territoire.

Nous n'avons pas de statut légal, mais nous ne sommes pas très ouverts au concept de réserve selon la Loi sur les Indiens. Nous voulons plutôt un statut similaire à celui de la communauté mohawk de Kanesatake, pour laquelle une loi spéciale a été adoptée à la Chambre des communes. Nous aimerions avoir ce genre de statut afin d'être en mesure de mieux gérer et de gouverner la communauté. Cela nous permettrait également d'adopter nos propres règlements.

Actuellement, nous n'avons pas notre propre corps de police. C'est la Sûreté du Québec qui sert notre communauté. Cependant, la Sûreté du Québec ne se fie pas aux résolutions et aux règlements du Conseil de bande, sauf si elle a une ordonnance de la Cour ou si le règlement est un décret de la santé publique.

• (1155)

[Traduction]

Le président: Je dois vous interrompre. Le temps est écoulé.

Merci, messieurs Lemire et Mathias.

Madame Qaqqaq, vous avez maintenant la parole pendant six minutes.

Mme Mumilaaq Qaqqaq (Nunavut, NPD): *Matna.* Merci, monsieur le président.

Comme d'habitude, je tiens à féliciter l'équipe des TI et les interprètes de leur patience avec nous. Je remercie également tous les témoins de nous faire part de leurs expériences et de leurs précieuses connaissances.

Ma première question s'adresse aux trois chefs. Je vous demanderais de vous en tenir à une réponse d'une minute, parce que mon temps est limité.

J'aimerais que vous nous parliez de votre expérience de travail avec le gouvernement fédéral pour soutenir vos communautés durant la pandémie de COVID-19. Beaucoup de témoins ont exprimé leur frustration d'avoir reçu des ressources dont ils n'avaient pas besoin et de ne pas avoir reçu assez rapidement des données sur la COVID. Pouvez-vous nous dire quelle a été votre expérience personnelle?

J'aimerais commencer par le chef Fiddler et passer ensuite au chef Mathias et à la chef Poitras.

Le grand chef Alvin Fiddler: Travailler avec le gouvernement fédéral, c'est comme un exercice d'essais et d'erreurs. Nous avons

donc essayé de simplifier les processus de communication et de prise de décisions en partenariat avec l'Ontario afin de pouvoir réagir le plus rapidement possible face aux nombreux problèmes qui nous touchent. Cet outil est de plus en plus efficace pour nous tous. C'est pourquoi nous voulons dire aux gouvernements de l'Ontario et du Canada que nous devons maintenir ces processus en place après la pandémie.

Mme Mumilaaq Qaqqaq: Merci.

Chef Mathias, vous pouvez maintenant prendre la parole, je vous prie.

Chef Steeve Mathias: Notre relation avec le gouvernement a été plutôt difficile au début, surtout sur le plan administratif. Ce qui nous a vraiment contrariés, c'est que nous avons eu l'impression que c'était une tactique pour retarder les choses.

Tout ce que nous demandions, c'était qu'on nous envoie des roulettes pour que nous puissions, en cas de propagation du virus, isoler immédiatement les personnes infectées. Dans notre communauté, les logements sont surpeuplés et pas assez nombreux et nous avons un taux élevé de maladies chroniques, comme le diabète.

Nous avons dû faire état de notre situation publiquement. Nous avons dû publier des communiqués afin d'obliger le gouvernement à répondre à nos demandes. C'est ce qu'il a fallu faire pour obtenir des réponses rapides. Le ministre Miller a dû intervenir à quelques reprises, mais la situation s'est replacée par la suite.

Mme Mumilaaq Qaqqaq: Merci pour vos observations.

La chef régionale Marlene Poitras: Merci.

En ce qui me concerne, le gouvernement a été très réceptif. J'ai eu des échanges directs avec le ministre Miller et le ministre Blair.

Le plus gros problème, à mon avis, a été le manque de participation des Premières Nations à la table quand les ressources ont été distribuées à la grandeur du pays. Comme toujours, il s'agit de savoir comment on en est arrivé à ces chiffres. Par exemple, la récente annonce d'un versement de 135 millions de dollars pour les entreprises. Comment les gouvernements ont-ils pu fixer ce montant sans nous consulter?

• (1200)

Mme Mumilaaq Qaqqaq: Merci à tous pour vos commentaires.

Madame Poitras, en accord avec mon parti, je veux m'assurer que le gouvernement respectera son engagement à adopter intégralement la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Pouvez-vous dire si la distribution des ressources pour lutter contre la COVID aurait été différente si ces droits fondamentaux avaient été en vigueur et quelle incidence cela aurait pu avoir au moment de la reprise après la pandémie?

La chef régionale Marlene Poitras: Le chef national a exercé des pressions pour que la déclaration soit adoptée et je crois que le ministre Lametti en a pris l'engagement lors de notre récente conversation avec lui.

Bien sûr, la Déclaration sur les droits des peuples autochtones soutient les Premières Nations. Elle précise qu'il doit y avoir consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause. Ce précieux document nous permettra d'avancer collectivement et de coexister pacifiquement, comme le prévoit le traité. Ces documents appuient les Premières Nations. Je pense que s'ils sont mis en œuvre — si la volonté politique est là —, nous pourrions avancer ensemble positivement et régler les nombreux problèmes que nous avons dans ce pays.

Le président: Le temps est maintenant écoulé.

Je vous remercie, madame Qaqqaq. C'était très bien.

Pour le prochain tour de questions, les intervenants seront M. Viersen, M. Battiste, M. Vidal et M. Powlowski, cinq minutes chacun.

Monsieur Viersen, je vous en prie.

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie également nos témoins de leur participation aujourd'hui.

Madame Poitras, vous avez brièvement parlé des revenus autonomes et du fait que les bandes du Nord de l'Alberta utilisent cet argent pour financer les mesures de lutte contre la COVID. Pouvez-vous expliquer quels sont ces revenus autonomes, d'où ils proviennent et comment ils sont utilisés par les bandes, de manière générale?

La chef régionale Marlene Poitras: Bien sûr.

Les revenus autonomes proviennent d'entreprises appartenant à des Premières Nations ou à des particuliers. En Alberta, nous avons cinq casinos qui appartiennent à des Premières Nations et qui ont généré beaucoup de revenus. Cela a permis d'éponger une partie des déficits engendrés par la réponse à la pandémie. Certaines Premières Nations tirent également des revenus du pétrole et du gaz. Ce sont là des exemples d'activités qui permettent aux Premières Nations de générer des recettes. Bien évidemment, ces ressources diminuent avec l'utilisation de ces fonds.

M. Arnold Viersen: C'est intéressant. Les casinos sont probablement tous fermés à cause de la COVID et ne génèrent plus de revenus et le secteur pétrolier est aussi durement touché, ce qui réduit vos revenus autonomes. Je tiens à le mentionner aux fins du compte rendu.

Monsieur Fiddler, la plupart des communautés du Nord de l'Alberta ont érigé des barricades sur toutes les routes menant dans leurs collectivités. Elles ont installé des barrages à presque toutes les entrées et cette mesure a semblé fonctionner. À part quelques cas tragiques, la plupart des communautés autochtones du Nord de l'Alberta s'en sont assez bien tirées grâce à ces barricades ou barrages routiers. Avez-vous vécu une expérience similaire dans votre coin de pays?

Le grand chef Alvin Fiddler: Oui. Nos dirigeants et nos citoyens ont déployé des efforts admirables au cours des trois derniers mois pour assurer leur sécurité, notamment en installant des points de contrôle et des barricades. Notre territoire compte 35 collectivités éloignées. Une vingtaine d'entre elles sont accessibles par la route, et elles ont installé des barricades ou des points de contrôle afin de réduire la circulation. Ces mesures ont été très efficaces.

L'un des témoins a parlé des problèmes liés à l'application de la loi. C'est un dossier sur lequel nous travaillons actuellement, sachant que la province entre aujourd'hui dans la deuxième phase de la réouverture de l'économie. Nous devons donner à nos dirigeants et à nos communautés l'assurance qu'ils ont tout à fait le droit de maintenir ces mesures en place et qu'elles seront respectées.

• (1205)

M. Arnold Viersen: Oui. J'ai entendu dire que tous mes amis de l'Ontario ont très hâte d'aller se faire couper les cheveux.

Dans le Nord de l'Alberta, certains ont exprimé leur frustration quant au manque d'uniformité dans l'application de la loi aux barricades et aux points de contrôle et à l'absence de critères clairs indiquant qui pouvait passer et qui ne le pouvait pas. Avez-vous eu le même problème chez vous ou est-ce que ces mesures ont assez bien fonctionné?

Le grand chef Alvin Fiddler: Nous avons dû mettre en place ces mesures très rapidement. Comme je l'ai dit, nous n'avions aucun plan d'urgence quand cette pandémie s'est déclarée en mars. Nous avons dû rapidement donner des conseils à nos communautés sur les mesures qu'elles pouvaient mettre en place et les risques. Nous avons demandé à l'équipe spéciale de la COVID de notre nation quelles mesures il était possible de mettre en place rapidement, notamment les points de contrôle et les barricades; ces mesures se sont révélées très efficaces pour protéger nos communautés contre le virus. C'est quelque chose que nous devons continuer de faire.

M. Arnold Viersen: Ces mesures ont été efficaces.

Combien y a-t-il eu de cas de COVID dans les 30 collectivités que vous représentez?

Le grand chef Alvin Fiddler: En fait, il y en a 49 et nous avons eu un seul cas positif à Eabametoong, au début d'avril, et cette personne est heureusement guérie.

Le président: Cela nous amène à la fin du temps imparti.

Je vous remercie, madame Viersen.

Monsieur Battiste, vous avez six minutes.

M. Jaime Battiste (Sydney—Victoria, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'ai été attristé d'apprendre que l'une des conséquences de la COVID, c'est l'annulation de l'assemblée générale annuelle de l'APN qui devait avoir lieu à Halifax le 1^{er} juillet. Je comprends cela.

Pour avoir assisté à presque toutes les assemblées générales annuelles de l'APN depuis 20 ans, j'aimerais savoir comment l'APN continue son travail de défense des intérêts et comment elle communique avec les chefs. Je sais que des échanges ont eu lieu par Zoom, mais j'aimerais savoir quelle stratégie l'APN a mise en place pour adopter des résolutions, pour faire des propositions et pour faire son travail essentiel de défense des intérêts qu'elle fait depuis des années.

J'aimerais entendre la chef régionale Poitras, ainsi que le grand chef Fiddler, que j'ai souvent rencontré aux assemblées de l'AFN et avec qui j'ai eu des échanges au fil des années. J'aimerais savoir comment vous voyez la situation évoluer au cours des six ou douze prochains mois en période de pandémie. Dorénavant, comment les Premières Nations de l'ensemble du pays poursuivront-elles leur excellent travail de défense des intérêts, adopteront-elles des résolutions et travailleront-elles avec les comités?

J'aimerais vous entendre tous les deux à ce sujet.

La chef régionale Marlene Poitras: Merci.

Oui, c'est dommage que l'assemblée générale annuelle ait été annulée cette année. Nous avons décidé de reporter nos décisions et nos résolutions à décembre prochain, mais d'ici là, comme vous l'avez dit, nous continuons de défendre nos intérêts auprès du gouvernement. Nous faisons une partie de notre travail par Zoom, mais comme nous travaillons au ralenti depuis le début du confinement, nous essayons de trouver des moyens d'avancer et de nous assurer que les dossiers sur lesquels nous avons besoin de conseils sont reçus par les dirigeants.

C'est un travail en évolution.

M. Jaime Battiste: Grand chef, à quel point toutes ces mesures ont-elles été efficaces pour vous, en tant que grand chef dans votre région? Pouvez-vous nous donner une idée des recommandations que vous souhaiteriez présenter au gouvernement?

Je sais que vous avez dû annuler un événement qui devait se tenir à Ottawa. J'aimerais savoir quelles sont vos recommandations et vos impressions sur notre façon de procéder pour maintenir les liens de communications entre les ministres, les régions et les chefs au Canada.

• (1210)

Le grand chef Alvin Fiddler: Je suis ravi de vous retrouver, monsieur Battiste.

Nous travaillons actuellement sur nos systèmes de gouvernance durant cette pandémie. Il est évident que nous devons adapter nos méthodes de travail, notamment avec nos dirigeants, et nous obtenons des avis juridiques à cet égard. Nous avons planifié une rencontre des chefs en avril, mais nous avons évidemment dû l'annuler. Nous avons prévu une autre rencontre en août, mais elle est reportée à l'automne. Nous devons recadrer et modifier nos règles et nos procédures afin qu'elles soient juridiquement contraignantes dès la réunion virtuelle des chefs qui doit avoir lieu au début de l'automne. Les décisions qu'ils prendront seront exécutoires et les résolutions qu'ils adopteront seront appliquées.

Nous avons dû reformuler nos propres règles et procédures pour nous assurer que notre nouvelle façon de procéder est légale et que les résolutions que nous adopterons seront mises en oeuvre.

C'est un travail évolutif et nous devons le faire pour continuer à avancer. C'est quelque chose que nous nous sommes engagés à faire.

M. Jaime Battiste: Grand chef, vous avez été interrompu au moment où vous abordiez l'importance de la Déclaration des Nations unies sur les peuples autochtones, et son importance pour vos collectivités.

Je voulais vous donner le temps de dire pourquoi cette déclaration est importante pour nous aider à avancer et ce qu'elle signifie pour votre communauté.

Le grand chef Alvin Fiddler: Même durant la pandémie, nous entendons parler dans les médias des pressions exercées sur les communautés par des promoteurs qui pénètrent sur leurs territoires dans le but de les consulter sur un projet minier, par exemple. Nous devons respecter les restrictions mises en place en matière de déplacements. Tout le monde doit respecter les décisions prises par nos communautés en ce moment. Ces dernières ne devraient pas subir

de pressions, même de la part du ministère, pour avoir ces discussions.

Encore une fois, si la déclaration des Nations unies avait force de loi au pays, cela ne se produirait pas. Il est tellement important que cette déclaration soit enchâssée dans la loi, qu'elle devienne loi à l'échelle tant provinciale que fédérale, à tous les paliers de gouvernement. Il faut le faire très rapidement.

Le président: Merci beaucoup.

Je suis heureux que vous ayez soulevé cette question. Je vous remercie, monsieur Battiste.

Monsieur Vidal, vous avez cinq minutes. Allez-y, je vous prie.

M. Gary Vidal (Desnethé—Mississippi—Rivière Churchill, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie également tous les témoins de leur présence aujourd'hui.

J'aimerais poser une question à la chef régionale Poitras, au grand chef Fiddler et au chef Mathias au sujet de l'éducation dans vos communautés.

Je m'occupe des services et de ce portefeuille. Je suis curieux de savoir quelles mesures vous avez prises pour adapter l'enseignement primaire dans vos collectivités, c'est-à-dire ce que vous avez dû faire jusqu'à maintenant que ce que vous prévoyez faire pour l'automne. Comment vous adaptez-vous pour être en mesure d'offrir un enseignement postsecondaire à l'automne aux membres de vos collectivités?

Le chef Mathias a parlé du pourcentage de personnes de moins de 25 ans dans sa communauté. Quelles sont les mesures prévues pour l'automne en matière d'éducation postsecondaire?

Nous allons commencer par le grand chef Fiddler et nous entendrons ensuite le chef Mathias et la chef régionale Poitras. J'aimerais vous entendre à ce sujet.

Le grand chef Alvin Fiddler: Je vous remercie pour cette question très importante.

Pendant que nous luttons contre la COVID et que toutes les mesures de sécurité sont en place, nous devons quand même penser à l'éducation, parce que nous ne voulons pas que nos enfants prennent du retard dans leur scolarité. Nous travaillons là-dessus en ce moment. La semaine prochaine, nous aurons un forum virtuel des chefs sur l'éducation afin de discuter de ce que sera la situation l'automne prochain.

Comme on l'a déjà dit, il y a un manque d'infrastructures dans bon nombre de nos communautés. Nous devons miser très rapidement sur le travail en cours pour nous assurer que nous aurons accès à la large bande et que ce service permettra à nos communautés d'offrir des services d'éducation à nos enfants. Je veux que le gouvernement canadien examine ce dossier plus attentivement pour trouver des moyens de faciliter ce travail parce que l'infrastructure est un élément clé en matière d'éducation, surtout dans les régions éloignées du Nord.

Je le répète, le tiers de nos communautés sont éloignées et nous devons prendre les mesures qui s'imposent le plus vite possible.

• (1215)

M. Gary Vidal: Chef Mathias.

Chef Steeve Mathias: Oui, je vous remercie pour cette question.

Ma communauté se trouve dans la province de Québec où les écoles ont été rouvertes il y a environ trois semaines. Comme nous trouvons que cette décision était prématurée, nous avons décidé de ne pas rouvrir notre école. Nous avons une seule école, mais elle accueille les élèves du primaire et du secondaire. Nous avons donc décidé de ne pas la rouvrir.

Par contre, nous mettons en place diverses mesures, et nous élaborons un plan de réouverture en septembre. Nous sommes en confinement. Nous sommes plutôt en semi-confinement maintenant. Comme la plupart de nos enseignants viennent de l'extérieur du Québec, ils doivent se mettre en quarantaine à leur arrivée dans la communauté. Ce sont des mesures que nous devons mettre en place pour prévenir l'arrivée et la propagation du virus au sein de la communauté.

M. Gary Vidal: Merci.

Madame Poitras.

La chef régionale Marlene Poitras: Merci pour votre question.

D'excellents modèles d'apprentissage en ligne pour les jeunes Autochtones ont été présentés durant la pandémie, mais certaines nations ont également offert une formation sur le terrain et des ressources leur ont été fournies.

Pour ouvrir les écoles en septembre et aller de l'avant, nos nations doivent mettre en place des mesures de distanciation physique et avoir des infrastructures mobiles, augmenter les services d'autobus et, bien entendu, avoir accès à la large bande afin de s'assurer que leurs jeunes reçoivent le meilleur enseignement dont ils ont besoin.

M. Gary Vidal: Merci.

Il reste tout juste quelques secondes. Quelqu'un souhaite faire un bref commentaire sur l'enseignement postsecondaire?

Le président: Nous pourrions peut-être y revenir. Comme je veux que tout le monde ait l'occasion de poser des questions, je vous demanderais de garder votre réponse pour plus tard.

Monsieur Powlowski, vous avez cinq minutes.

M. Marcus Powlowski (Thunder Bay—Rainy River, Lib.): Merci.

J'ai beaucoup de questions pour le grand chef Fiddler, mais nous avons assez souvent l'occasion de discuter ensemble. Quand je vais à l'église, il est généralement présent lui aussi. Si j'ouvre la porte et crie vraiment fort, il peut probablement m'entendre aussi.

Je vais plutôt poser ma question à M. Jackson. Nous avons la chance d'avoir devant nous aujourd'hui un Canadien célèbre.

J'aimerais vous poser une question. On a beaucoup parlé de racisme dernièrement. Vous avez dit que vous n'étiez pas allé à l'école longtemps, mais d'après mon expérience, la sagesse n'est pas quelque chose qui s'apprend sur les bancs d'école, c'est quelque chose que la vie et l'expérience nous apprennent. Comme moi, vous avez les cheveux gris. Je pense que vous êtes l'aîné des témoins que nous entendons aujourd'hui. Vous avez travaillé à beaucoup d'endroits et avec beaucoup de gens, tant au Canada qu'aux États-Unis. Qu'est-ce que la vie vous a appris sur la nature du racisme?

M. Tom Jackson: C'est une constante. Pour atténuer le racisme et ses effets, nous devons, à mon avis, apprendre à conjuguer le mot « aimer ». Nous devons faire preuve de compassion et d'empathie, mais surtout, nous devons devenir la cause, et non seulement suivre

le mouvement. Si nous sommes déterminés à créer un meilleur environnement, nous devons alors nous mobiliser. Nous ne pouvons pas attendre que quelqu'un d'autre le fasse pour nous. Nous ne pouvons pas espérer que quelqu'un d'autre fasse entendre sa voix. Si vous ne faites pas entendre votre voix maintenant, vous n'aurez peut-être jamais la chance de le faire.

Je dis cela parce que nous sommes arrivés à un point crucial de notre histoire. Ce n'est pas vraiment un point de convergence, c'est un fossé. Par contre, ce fossé a été reconnu. On a reconnu qu'il y avait une crevasse, à cause de nombreux faits qui sont ancrés dans l'histoire. Nous n'avons pas à nous appuyer sur notre connaissance de l'histoire, mais c'est une bonne occasion de faire en sorte que notre présent soit plus satisfaisant pour nous et que notre avenir devienne notre présent.

C'est très bien d'établir un plan, mais c'est encore mieux d'agir. Il est préférable de conjuguer le verbe « aimer » que de simplement prononcer le mot.

• (1220)

M. Marcus Powlowski: J'ai une question complémentaire. Comme vous avez passablement travaillé aux États-Unis et au Canada, pourriez-vous dire quelques mots sur le racisme envers les Noirs aux États-Unis comparativement au racisme envers les Autochtones ici au Canada? Ces deux exemples sont-ils comparables? Y a-t-il des similitudes ou des différences entre eux?

M. Tom Jackson: Il existe des différences, notamment le fait que nous, nous sommes nés ici dans ce magnifique pays, dans ce merveilleux territoire. Nous ne sommes pas venus d'ailleurs. Nous n'avons pas été vendus à des marchands d'esclaves sur un navire. Nous sommes nés ici. Le racisme qui est devenu notre fardeau, c'est la façon dont nos gouvernements, nos conquérants, du moins à l'époque, se sont emparés de nos ressources et les ont utilisées, mais sans nous rendre la pareille. Ils ne nous ont pas retourné notre bonté.

Bon nombre d'entre nous essaient encore de comprendre comment nous en sommes arrivés là. Croyez-le ou non, quand vous faites quelque chose durant 300 ans, il est vraiment difficile de changer du jour au lendemain. Cependant, si nous commençons par ce petit mot, ce verbe, et si nous semons une graine et en prenons soin, nous aurons une récolte que nous pourrions tous partager.

Le président: Nous arrivons à la fin de cette remarquable intervention.

Je vous remercie.

[Français]

Madame Bérubé, vous avez la parole.

Mme Sylvie Bérubé (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins qui participent à la séance d'aujourd'hui. Je remercie aussi les responsables de la technique de l'aide qu'ils nous fournissent. D'ailleurs, ma connexion Internet fonctionne mal aujourd'hui. Enfin, je remercie les interprètes, dont le travail est essentiel à ce comité.

Je suis sur le territoire traditionnel des Algonquins, des Anishinabes et des Cris de la circonscription d'Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou.

Ma question s'adresse au chef Matthias. Vous avez dit tantôt avoir connu un état d'urgence à la mi-mars.

Le plan d'action que vous avez mis en œuvre en a-t-il valu la peine? Selon vous, l'aide du gouvernement aurait-elle été une meilleure solution? Vous avez eu des besoins financiers et souffert d'un manque de logement. Comment vous êtes-vous organisés?

Chef Steve Mathias: Je vous remercie de votre question.

Dans le cadre du plan, j'ai mis sur pied un important comité. Le conseil compte 14 membres du comité sur la pandémie. Cela touche les gens du domaine de la santé, de l'éducation et des travaux publics, ainsi que les membres du conseil et l'administration générale de la communauté. Nous nous réunissons tous les matins par l'entremise de la plateforme Zoom pour faire le bilan de la situation. Nous avons développé notre plan au fur et à mesure. La difficulté est toujours la mise en œuvre de tout cela.

C'est en ce sens qu'il y a eu des complications. Certaines consignes ou mesures que nous mettions en vigueur nécessitaient une intervention policière. Certaines personnes ne voulaient pas coopérer. Nous avons imposé un couvre-feu dans la communauté, établi un point de contrôle, établi une politique de quarantaine et mis des gens en quarantaine. Quand le temps est venu de mettre en œuvre ces mesures, la Sûreté du Québec nous a dit ne pas pouvoir le faire sans un décret du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Nous avons fait une demande et obtenu l'appui de la Dre Sobanjo, qui est responsable de la santé publique dans la région. Elle a soumis sa recommandation au gouvernement du Québec, qui tarde à nous accorder le décret. Nous en avons fait la demande il y a cinq ou six semaines, mais on nous a dit que d'autres communautés du Québec voulaient aussi un décret.

Nous pouvons respecter cela, mais le problème est que des communautés comme celle de Winneway n'ont ni le statut de réserve ni leur propre corps policier, et elles ne peuvent pas faire leurs propres règlements. La situation des gens de Winneway est assez unique. C'est pourquoi, à notre avis, nous ne devrions pas être mêlés au reste de...

• (1225)

[Traduction]

Le président: Je suis désolé de vous interrompre. Ce sont des tours de deux minutes et demie. C'est une bonne réponse, mais le temps est écoulé.

Madame Gazan, à vous maintenant de poser des questions. Vous avez deux minutes et demie.

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Merci, monsieur le président.

Je déteste d'avoir à demander cela, mais comme je ne dispose que de deux minutes et demie, je demanderais aux témoins de limiter leurs réponses à une minute.

Mes questions s'adressent à M. Jackson et au grand chef Fiddler.

Je commence par vous, monsieur Jackson. Vous avez parlé des problèmes que les artistes connaissent actuellement. Je suis favorable à un revenu annuel garanti.

D'après vous, est-ce que cette mesure pourrait aider les artistes après la pandémie?

M. Tom Jackson: Actuellement, comme les artistes n'ont aucun autre revenu que la PCU; il y a peu d'options, surtout quand cette prestation prendra fin. Je dis cela parce qu'un artiste n'a aucun moyen de gagner de l'argent. Quelles sont les répercussions sur eux? Je regrette d'avoir à dire que les répercussions seront évidentes, pas seulement parce que cet argent leur permettrait d'acheter du pain ou quelque chose pour leurs enfants. Cette situation change les mentalités. Elle fait comprendre que le gouvernement et le public que nous avons divertit durant toute notre vie se soucient de nous. Cela fait une différence pour moi parce que cela m'incite à croire que nous pouvons faire quelque chose pour vous. Cela nous aide à aider les autres.

Mme Leah Gazan: Monsieur Jackson, je vous remercie beaucoup. J'aurais un million de questions à vous poser.

Grand chef Fiddler, vous avez parlé de l'accès à l'eau potable. Le gouvernement libéral a promis de mettre fin aux avis d'ébullition de l'eau d'ici quelques mois. Il est très clair que le gouvernement ne pourra tenir cette promesse.

En cette période de pandémie, il me semble nécessaire d'accélérer le processus afin de mettre fin à tous les avis d'ébullition de l'eau. Quelle différence cela ferait-il si le gouvernement investissait vraiment l'argent nécessaire pour protéger efficacement la santé et la sécurité des membres des communautés et respectait ce droit fondamental de la personne qui est actuellement bafoué?

Le grand chef Alvin Fiddler: Dans la réserve, quoi que vous examiniez, quel que soit le secteur, il n'y a pas de normes. Il n'y a pas de normes en matière de soins de santé, ni en matière d'éducation, pas plus que pour le logement ou l'eau. C'est de cela que le gouvernement doit s'occuper: établir ces normes, les appliquer dans la réserve.

Encore une fois, l'eau est une source de vie. Nous ne pouvons pas vivre sans eau. Nous devons avoir des normes pour travailler en partenariat avec les autres administrations et provinces, établir ces normes et financer les communautés afin qu'elles puissent s'y conformer.

• (1230)

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à un tour de questions de cinq minutes.

Monsieur Schmale, la parole est à vous pour cinq minutes.

M. Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je m'adresserai d'abord à M. Jackson.

J'ai bien aimé votre déclaration liminaire parce que, comme vous, j'ai débuté ma carrière à la radio comme simple journaliste et suis devenu à la fin directeur des nouvelles. Vous avez raison au sujet de la rémunération; elle est plutôt minable, mais c'est un métier passionnant et c'est pourquoi nous y restons.

Mon commentaire porte sur la PCU, car il en a été question à quelques reprises. J'ai des membres de ma famille dans l'industrie du voyage et du tourisme qui disent exactement comme vous, à savoir que les spectacles d'humour, les concerts et autres représentations devant public seront, tout comme les voyages et le tourisme, les dernières activités à reprendre et que, dans certains cas, la reprise sera probablement très tardive.

Pour ce qui est de la prolongation de la PCU, à moins que j'aie manqué quelque chose, avez-vous exprimé quelque idée quant au moment où vous avez compris que la source de la PCU allait se tarir, pour ainsi dire?

M. Tom Jackson: Ce que j'ai dit, c'est que, comme beaucoup de gens dans notre industrie ont demandé et obtenu la PCU dès le début, leur admissibilité prendra fin à la mi-juillet. La période d'admissibilité est limitée. Nous demandons maintenant une prolongation de cette période et un report de la date limite afin de pouvoir survivre.

Il ne s'agit pas seulement de ceux qui sont sur la scène; il est vraiment important de savoir que c'est toute l'industrie qui est frappée. Ce sont tous les gars de l'AIEST. Ce sont les équipes, les scénaristes et les concepteurs. Ce sont tous ces gens que nous ne connaissons pas, qui sont dans les coulisses, et ils sont nombreux.

M. Jamie Schmale: Mon ami M. Viersen a mentionné qu'en Ontario nous avons désormais le droit d'aller chez le coiffeur.

Prévoyez-vous une réouverture lente et graduelle de certains lieux publics, comme les théâtres et établissements de ce genre, qui vous permettrait de faire la transition vers la subvention salariale et, ainsi, de ne pas dépendre complètement de la PCU?

M. Tom Jackson: Je vois bien que la réouverture risque d'être lente, mais nous devons, à mesure qu'elle se fera, demeurer très conscients de la nécessité de prendre toutes les mesures préventives, pour nous protéger et pour vous protéger. Cela m'inquiète un peu, bien que je sois de ceux qui prônent un certain niveau d'activité.

Ce n'est peut-être pas la façon idéale de procéder, mais il existe maintenant d'autres médias. J'ai lancé un projet appelé *Almighty Voices* qui offre aux participants la possibilité de gagner jusqu'à 10 000 \$, par contraste avec certaines des options maintenant offertes virtuellement, où un artiste se produit une fois, mais où quelqu'un, pas nécessairement l'artiste, en tire profit. Il y a d'autres formules que je pourrais vous décrire — et je serais heureux de le faire hors séance — selon lesquelles nous pouvons établir un meilleur partage des bénéfices afin que tout le monde puisse en profiter. Par exemple, si je fais un spectacle avec l'aide de techniciens, ceux-ci toucheront, en fin de compte, des droits résiduels pour chaque représentation de ce spectacle, plutôt qu'un paiement unique.

M. Jamie Schmale: Parfait. J'apprécie hautement vos observations.

J'aimerais passer rapidement à la discussion sur le sport et ses effets bénéfiques sur toutes sortes de choses, l'activité physique, la santé mentale, etc. J'oublie qui en a parlé. Je crois que c'est le chef Mathias.

Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet? Je pense que c'est vous qui avez parlé de la façon dont nous pourrions élargir le volet sportif, afin d'inciter les gens à sortir, de les amener à être actifs et en forme, mentalement et physiquement, ce genre de choses.

• (1235)

Chef Steve Mathias: J'ai mentionné que les équipements sportifs font défaut dans notre communauté. Nous n'avons pas notre propre arène. Nous avons un terrain de balle. Nous nous sommes débrouillés tout seuls pour l'aménager, sans soutien financier.

Je pense qu'il est nécessaire de commencer à donner des équipements adéquats à nos jeunes. Ce qu'ils pratiquent surtout, ce sont des activités plus traditionnelles. Ils vont faire du canot ou de la na-

tation. Ils se baignent dans la rivière même à cette période de l'année, et il neige ici en ce moment. Vous pouvez imaginer dans quelles conditions nos jeunes doivent pratiquer différents sports.

Le président: Nous devons nous arrêter ici, le temps est écoulé.

Nous passons maintenant à Mme Zann, pour cinq minutes.

Mme Lenore Zann (Cumberland—Colchester, Lib.): Bonjour à tous. Comment vous portez-vous aujourd'hui?

Je vous parle depuis le magnifique territoire, non cédé, des Micmacs du nord de la Nouvelle-Écosse. Je suis à Truro. Je tiens à vous souhaiter la bienvenue au Comité. Merci à tous pour vos importants exposés.

Bonjour, monsieur Jackson. Comment allez-vous? Cela fait très longtemps que nous ne nous sommes pas vus, mais je suis votre carrière avec admiration. Votre réussite est éclatante. Merci de promouvoir le secteur de la création artistique. Comme vous le savez, je suis membre de la plupart des syndicats que vous avez mentionnés et j'ai été artiste de spectacle pendant 33 ans.

Je répète sans cesse que notre industrie est propre, verte, durable et constamment renouvelable. Elle est fondée sur la plus grande ressource que nous ayons, à savoir le talent et la créativité de notre peuple. C'est pourquoi j'estime que les provinces, les municipalités et, bien sûr, le gouvernement fédéral doivent investir dans le secteur de la création artistique partout au pays.

Beaucoup de mes amis sont dans la même situation pour ce qui est de la PCU. Ils veulent certainement que nous la prolongions, puisqu'ils ne peuvent reprendre le travail. La saison entière du Festival de Stratford a été annulée, de même que celle du Neptune Theatre, ici à Halifax. Des spectacles ont été annulés pour la saison entière, et on me dit qu'ils ne reprendront pas avant février prochain. La situation est difficile.

Comme vous le savez, dans le monde du spectacle, il est déjà difficile de gagner un revenu stable, mais plus encore quand on est sans emploi parce que les acteurs ne touchent pas de prestations d'assurance-emploi. Aux États-Unis, ce n'est pas le cas. De plus, aux États-Unis, on accorde des droits résiduels — fort intéressants, de surcroît —, alors qu'ici, au Canada, on demande aux acteurs et aux scénaristes de signer un contrat en vertu duquel ils sont payés une fois pour toutes. D'autres s'enrichissent et gagnent des milliards de dollars grâce à notre talent.

Pouvez-vous me dire, monsieur Jackson, si nous réussissons à prolonger la PCU — nous avons déjà investi 500 millions de dollars dans le secteur de la création artistique pour l'aider à traverser cette crise —, ce que nous pourrions faire de plus pour l'aider à mesure que nous avançons, à devenir plus viable et à mettre plus d'argent dans les poches des travailleurs infatigables que sont les artistes.

M. Tom Jackson: Nous avons besoin, pour commencer, de voic comme la vôtre et nous devons veiller à ne pas appuyer sur les freins. Nous devons garder le pied sur l'accélérateur. Nous devons continuer d'aller de l'avant parce que, quoi que nous réserve l'avenir immédiat, il nous faut planifier en temps réel. Nous devons apporter des changements. Nous devons être inventifs parce que — je le dis sans insolence — nous ne devons pas tabler sur ce chèque de l'aide sociale. Nous voulons travailler, comme tout le monde. Mais nous ne pouvons pas compter là-dessus et nous devons donc changer notre façon de penser et amener d'autres — j'ai utilisé le mot plus tôt — à collaborer, à s'asseoir avec le gouvernement pour dire que, si cela ne fonctionne pas, nous pourrions peut-être envisager une loi spéciale, quelque chose de tout différent de ce qui existe déjà, mais qui s'inscrit dans le cadre existant, de façon à ne pas bousculer le pot de fleurs. Non pas que je sois réticent à ce qu'on le bouscule puisque je l'ai moi-même bousculé à quelques occasions.

• (1240)

Mme Lenore Zann: C'est probablement pour cette raison que nous nous entendons si bien.

M. Tom Jackson: Il est vraiment important pour nous de sortir des sentiers battus.

J'aimerais revenir sur un point dont j'ai parlé plus tôt, à savoir la mise en place d'une formule grâce à laquelle, si nous utilisons ce qui est à notre disposition, des personnes autres que vous ou moi ou un promoteur peuvent avoir leur part du gâteau.

Encore une fois, si je suis membre d'une équipe... J'ai presque obtenu jadis une carte de membre honorifique de l'AIEST. Je n'ai pas tout à fait réussi, mais presque.

Mme Lenore Zann: Vous et Graham Greene...

M. Tom Jackson: Si j'étais membre d'une équipe et que quelq'un filmait dans mon théâtre, ou si je fournissais l'accès au public et que les gens payaient pour voir le spectacle, ne pourrions-nous pas établir des droits résiduels pour l'équipe, pas seulement pour l'auteur, pour l'acteur, pour l'humoriste, pour le musicien et certainement pas seulement pour le promoteur? J'aime bien les promoteurs. Je ne leur lance pas la pierre, mais la réalité est que nous devrions tous avoir notre part du gâteau si nous créons...

Mme Lenore Zann: Merci beaucoup. *Wela'lin*.

Le président: Merci beaucoup.

Ayant été radiodiffuseur pendant 45 ans, je peux vous dire que, lorsque le gouvernement a permis l'élargissement de la propriété collective des stations de radio, il a presque détruit le marché de la radio locale et toutes sortes d'emplois de débutants. Toutefois, ce n'est pas à moi d'en faire état puisque je ne suis pas au nombre des intervenants et je ne veux pas empiéter sur leur temps de parole.

Monsieur Zimmer, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Bob Zimmer: D'accord. Je veux reprendre la discussion avec M. Jackson.

Merci d'avoir répondu à certaines de ces questions sur les besoins de l'industrie. Encore une fois, histoire d'approfondir un peu la discussion, je mentionnerai que je suis domicilié en Colombie-Britannique, où il y a, à Vancouver, une industrie cinématographique. Vancouver est une ville énorme, et nous sommes nombreux à regarder quotidiennement des émissions destinées au monde entier. Nous savons donc à quel point l'industrie est importante, non seulement sur le plan économique, mais aussi sur le plan de nos loi-

sirs quotidiens. Je dirai pour ma part que l'expérience théâtrale me manque. Nous faisons régulièrement des sorties au cinéma, et cela fait partie de notre histoire et de notre patrimoine. C'est quelque chose qui nous manque.

Je voudrais parler encore une fois, monsieur Jackson, de la façon de revenir à la situation antérieure [*Difficultés techniques*], de la discussion sur l'équipement de protection individuelle et, encore une fois, comme je l'ai déjà dit, de ce nuage de la COVID. Comment l'industrie pourra-t-elle reprendre ses activités? Comme vous l'avez dit, l'aide sociale n'est pas une solution à long terme. Il s'agit d'un soutien nécessaire dans les moments difficiles, mais c'est une chose sur laquelle nous ne pouvons pas compter à long terme. Comment pourrions-nous revenir à la situation d'avant la COVID, où l'industrie se portait plutôt bien? Elle avait des défis à relever, certes, mais comment pourrait-on, en tant qu'industrie cinématographique, revenir à la situation antérieure?

M. Tom Jackson: Nous devons reconnaître les défis qui nous attendent et les relever un à la fois. Nous ne pouvons simplement pas tout faire en vrac et nous attendre à ce que la bonne solution surgisse spontanément.

Au départ, nous devons exercer une meilleure gestion et montrer que nous avons la capacité de gérer de telles choses, comme la construction de forts. Permettez-moi de vous donner un exemple. J'ai en tête un projet que je veux réaliser dans un théâtre. L'inspiration m'en est venue il y a quelques jours en voyant à la télévision des enfants qui, de retour à l'école, devaient trouver le moyen de respecter la distanciation sociale. Ils ont construit un fort.

Nous allons rentrer au théâtre et je vais dire à chacun de mes acteurs: « C'est votre fort. » C'est cela qu'ils doivent faire. Nous avons l'occasion de nous occuper d'abord de notre propre santé, puis de celle d'autrui. Ensuite, nous devons déterminer... Il suffit de suivre le pointillé. À mesure que les possibilités se présentent, nous devons prendre de l'expansion, mais si nous ne sommes pas prêts à explorer dès maintenant... C'est une industrie du divertissement. C'est une industrie de l'imagination. Nous devons trouver des façons de prendre soin de nous-mêmes et, deuxièmement, de... Nous aurons plus de succès dans ce que nous faisons si nous nous occupons d'abord des autres. Si nous trouvons le moyen de prendre soin d'eux, nous trouverons le moyen de prendre soin de nous-mêmes.

De plus, il ne faut pas, à mon avis, se cantonner dans un rôle. Je vivais jadis dans un taudis. Quand j'en suis sorti à un certain moment, j'ai voulu trouver un emploi. J'ai donc téléphoné à mon ami et lui ai demandé si je pouvais transporter un câble. Je ne suis pas seulement un acteur; je suis aussi un transporteur de câbles. Je ne tiens pas un seul rôle. Il faut être prêt à travailler dans d'autres domaines de l'industrie. Le secteur de la création artistique a une grande envergure, et il y a beaucoup d'occasions de faire preuve de créativité en des temps où toutes les options semblent disparaître.

• (1245)

M. Bob Zimmer: Oui, c'est bien dit. Moi-même, j'ai débuté comme plongeur, puis je suis devenu charpentier et, après quelques années, je siège ici comme député. Ainsi vont les choses. Tout finit par s'arranger.

Je veux revenir au chef Mathias.

J'avais posé une question au sujet des communautés, mais le temps étant écoulé, vous n'avez pas pu y répondre. Je veux simplement savoir — et c'est pour l'avenir prometteur qui suivra la COVID — dans quels domaines vous voyez la nécessité de ramener les communautés au niveau où elles étaient auparavant.

Je sais que la fonctionnalité de certains services n'était même pas au niveau souhaité avant la pandémie, mais de quoi avons-nous besoin dans ces communautés pour assurer leur réussite?

Chef Steeve Mathias: Pour revenir sur les commentaires faits plus tôt au sujet du retour à la normale, il faut dire que, pour nous, le retour à la normale n'est pas vraiment une option envisageable. Nous parlons des chèques de l'aide sociale parce que c'est cela qui était normal à Winneway: dépendre du système d'aide sociale.

Nous devons avoir accès à nos propres terres et acquérir une plus grande autonomie quant à la façon de nous gouverner. C'est vraiment ce qu'il faudra faire. La DNUDPA doit être mise en œuvre, et c'est ce sur quoi nous devrions travailler.

Le président: Je vous remercie, chef. Le temps est écoulé.

Madame Damoff, vous avez cinq minutes. Allez-y, je vous prie.

Mme Pam Damoff (Oakville-Nord—Burlington, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens d'abord à dire que je me trouve sur le territoire traditionnel de la Première Nation des Mississaugas de Credit. Je tiens également à remercier tous les témoins de leurs excellents témoignages.

À la mi-avril, Tunchai Redvers, cofondatrice et directrice générale de We Matter, a fait remarquer que l'anxiété, la dépression, l'idéation suicidaire, l'automutilation et le désespoir étaient en hausse chez les jeunes dans les communautés, et aussi que les jeunes se tournaient vers des mécanismes d'adaptation malsains.

Grand chef Fiddler, avant d'être députée, j'ai eu le privilège de visiter la Nation Nishnawbe Aski avec deux filles qui ont envoyé des livres à la communauté, Emma et Julia Mogus, de Books with No Bounds. Au cours de notre séjour là-bas, nous avons visité l'école secondaire de la Première Nation de Pelican Falls et rencontré la directrice générale. Elle nous a parlé du nombre de tentatives de suicide chez les jeunes à l'époque, en 2013. Ce n'est donc pas un problème nouveau.

Pourriez-vous nous parler un peu des problèmes auxquels sont confrontés les jeunes de votre communauté et de certains des défis posés par la COVID quant au soutien à apporter à ces jeunes et à leur santé mentale?

Le grand chef Alvin Fiddler: Je pense qu'il importe également de souligner que ces défis existaient avant que la pandémie se déclare.

Comme nous sommes partie dans l'affaire dont le Tribunal des droits de la personne a été saisi par Mme Cindy Blackstock en 2008, nous avons été en mesure d'obtenir des éléments importants pour aider nos enfants et nos jeunes sur le territoire de la Nation Nishnawbe Aski. Une initiative spéciale, appelée Choose Life, a été lancée sur le territoire de la Nation Nishnawbe Aski il y a quatre ans, à la suite d'une épidémie de suicides dans deux de nos communautés.

Il y a deux ans, on nous a accordé une prolongation de trois ans pour ce programme. Il nous reste donc un an. Chaque fois que j'en ai l'occasion, lorsque je parle à des représentants du gouvernement,

je ne manque pas de leur dire qu'il faut rendre ce programme permanent. Je vous demande donc de nous appuyer dans cet effort. Le programme est appelé Choose Life parce que les problèmes auxquels nous sommes confrontés remontent à loin. Nous devons composer avec le traumatisme historique des pensionnats et de la rafle des années 1960, problèmes que nous ne pouvons pas régler avec nos enfants en trois ou quatre ans. Il s'agit d'un programme qui change et qui sauve des vies, et je vous incite tous à en apprendre davantage sur le travail fait par la Nation Nishnawbe Aski pour l'appuyer et le rendre permanent.

• (1250)

Mme Pam Damoff: Grand chef Fiddler, s'agit-il d'un programme pilote? Est-ce que d'autres communautés pourraient bénéficier des résultats que vous en obtenez, ou est-ce quelque chose qui est propre à votre communauté?

Le grand chef Alvin Fiddler: À l'heure actuelle, les résultats sont propres à la Nation Nishnawbe Aski, mais nous avons été très ouverts quant au partage de cette information et du travail fait par nos communautés dans d'autres régions parce que nous savons que cela fait une différence dans la vie de nos enfants. Nous déplorons toujours des suicides, mais pas autant qu'avant.

J'exhorte les représentants du gouvernement et de tous les partis à appuyer cet effort, car ces défis ont été rendus encore plus difficiles par la pandémie. Nous devons donner à nos enfants et à nos jeunes l'espoir que ces programmes ne seront pas simplement renouvelés d'année en année et nous souhaitons donc qu'une prolongation soit accordée. Il faut les rendre permanents parce que, comme je l'ai dit, ce sont des problèmes de longue date, et il nous faudra tous nous y attaquer et participer à cet effort.

Mme Pam Damoff: Je vous remercie de cette réponse.

Je comprends que vous vouliez cette stabilité.

Monsieur Jackson, il ne me reste qu'environ une minute. Je sais que vous avez beaucoup travaillé auprès des jeunes et que vous avez organisé la tournée Dreamcatcher dans le but de lutter contre le suicide et de promouvoir la santé mentale chez les jeunes. Je me demande si vous auriez quelque chose à dire sur la façon dont nous pourrions nous assurer que les jeunes aient accès à des soutiens sociaux et culturels.

M. Tom Jackson: Il y a deux ou trois choses que je peux dire rapidement. Il faut évidemment comprendre la question. Si nous ne comprenons pas la réponse, c'est parce que nous nous rendons dans une communauté en supposant que nous connaissons déjà le problème. Il faut demander aux jeunes quel est le problème. Ils vous le diront, et c'est ensuite que vous devez réagir.

S'ils sont assez courageux pour répondre à la question « Qu'est-ce qui vous stresse? »... Ce n'est pas le suicide. C'est un mot qui commence par « s », mais c'est le stress. Si nous pouvons gérer le stress, le résultat corollaire est la prévention, mais nous ne devons pas prétendre connaître la réponse. Nous ne pouvons pas trouver cette réponse sans effort. Nous devons connaître les questions, et ce sont des questions simples. Qu'est-ce qui vous stresse? Comment savoir si quelqu'un est stressé? Que faites-vous lorsque vous êtes stressé? Comment pouvez-vous aider quelqu'un qui est stressé? Il y a une myriade de réponses.

J'étais dans le Nord et j'ai posé cette question dans une école. Il y avait une jeune fille au fond de la salle, parmi 26 autres, qui m'a répondu, les larmes aux yeux: « Le maïs soufflé, faire du maïs soufflé », et tout le monde dans la salle savait exactement ce qu'elle voulait dire.

Le président: Je suis désolé de vous interrompre, mais nous devons passer à la prochaine série de questions, qui dureront deux minutes et demie, avec Mme Bérubé et Mme Gazan.

Vous avez la parole.

[Français]

M. Sébastien Lemire: En fait, c'est mon tour, monsieur le président. Je vous remercie de me donner la parole.

Ma question s'adresse au chef Steeve Mathias.

J'ai aimé la sincérité de votre réponse, quand vous disiez ne pas souhaiter un retour à la normale pour votre communauté. Vous ne souhaitez pas non plus la reconnaissance d'un statut de réserve, parce que cela vous rendrait dépendant d'un État fédéral et de ses contraintes administratives paternalistes, comme vous l'avez mentionné dans votre discours.

Vous ne voulez pas non plus renoncer à une grande partie de votre territoire, mais il y a des problèmes importants quant à votre reconnaissance, notamment votre capacité de gouvernance, la gestion de votre communauté et votre autonomie. Vous avez parlé des défis que cela comporte en matière de santé et des défis de ne pas avoir votre propre corps de police. La Sûreté du Québec a mis plus de trois heures et demie à se rendre sur place lorsque vous avez demandé une intervention, dans les dernières semaines. Vous voulez avoir la légitimité de légiférer chez vous.

De quels outils auriez-vous besoin pour assurer un bel avenir à votre communauté ou, comme on l'entend souvent, aux jeunes de votre communauté? Nous sommes entendus ici, à ce comité parlementaire. Quel serait votre message pour l'avenir de votre communauté?

Chef Steeve Mathias: Je vous remercie de votre question.

Quels seraient les outils? Je pense que, tout d'abord, cela prend une volonté. Tout part de là. Cela prend une volonté politique des gouvernements, qui doivent cesser de nous traiter comme ils le font depuis des décennies ou depuis des siècles. Il faut que cela change tout de suite. En anglais, on dit:

• (1255)

[Traduction]

Qui sait ce qui est le mieux pour le peuple anishinabe de Winnepeg? C'est le peuple anishinabe lui-même.

[Français]

Donnez-nous les outils et les moyens nécessaires, l'accès aux ressources et au territoire et nous serons capables de nous gérer et de bâtir notre propre avenir.

C'est ce que cela prend.

M. Sébastien Lemire: Je vous soutiens totalement à cet égard.

Meegwetch.

Chef Steeve Mathias: *Meegwetch.*

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Lemire.

C'est maintenant au tour de Mme Gazan, pour deux minutes et demie.

Allez-y, s'il vous plaît.

Mme Leah Gazan: Monsieur le président, le temps de parole est en fait celui de Mme Qaqqaq.

Le président: Madame Qaqqaq, vous avez la parole.

Mme Mumilaq Qaqqaq: Merci, monsieur le président. Je suis désolée de la confusion.

Ma question s'adresse à la chef Poitras.

Bien que nous soyons toujours préoccupés par une deuxième vague de la COVID-19 et que nous maintenions toujours beaucoup d'exigences de distanciation physique, la prestation de soutiens en santé mentale demeure l'une de mes plus grandes préoccupations. Pourriez-vous nous parler de la façon dont vos communautés ont essayé de s'assurer que les gens obtiennent les soutiens en santé mentale dont ils ont besoin?

La chef régionale Marlene Poitras: Une des approches que je préconise en Alberta, c'est de recourir à des Autochtones... comme les aînés, les professionnels de la santé et ceux qui travaillent en santé mentale. Il y a eu un mouvement vers le virtuel dans la prestation de services de santé mentale en ligne, mais le problème, bien sûr, c'est que beaucoup de Premières Nations n'ont pas accès à l'Internet, surtout celles aux prises avec des problèmes de toxicomanie.

J'espère qu'à l'avenir nous pourrions discuter de la façon de nous attaquer au problème de la santé mentale, car il est énorme. Vous avez vu le nombre de suicides, le nombre de femmes violentées et assassinées. Il faut absolument s'attaquer à ce problème, surtout si nous devons prévoir une deuxième vague. Nous devons trouver des moyens d'atténuer tous les problèmes critiques qui surgissent.

Nous avons eu ces discussions ici, en Alberta, et j'espère que nous pourrions trouver de bonnes solutions pour les gens, surtout pour les jeunes. Une des choses que je dis à la DGSPNI et à SAC ici en Alberta, c'est que nous devons entendre la voix des jeunes. Ils connaissent les réponses. Ils savent ce qui fonctionne le mieux pour eux pour ce qui est de leurs problèmes de santé mentale.

Mme Mumilaq Qaqqaq: Merci, chef.

Le président: Merci beaucoup. Merci à tous. Cela nous amène à la fin de la réunion d'aujourd'hui.

Tout d'abord, au nom de tous les membres du Comité, je tiens à dire combien nous vous sommes reconnaissants des témoignages que nous avons entendus aujourd'hui. C'était remarquable. Cela nous touche tous. Nous sommes loin d'avoir terminé notre travail, c'est évident. Il y a tant d'autres sujets dont nous devons encore parler.

Cela m'amène à la proposition que voici.

Madame la greffière, si vous le voulez bien, je vous demanderais de garder les lignes ouvertes après la pause et la levée de la séance pour que nous puissions discuter brièvement de la prochaine séance. Certaines réserves ont été exprimées quant à la façon dont nous pourrions siéger pendant l'été, et nous avons déjà eu des discussions informelles au sujet des séances d'été. Si vous me le permettez, madame la greffière, je vous demanderais de hocher la tête pour que je puisse lever officiellement la séance, après quoi nous aurons une brève discussion. Est-ce que cela vous convient? On me fait signe que oui.

Merci beaucoup à tous.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>